

CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 8 | DUBUISSON

Compte rendu

Séance du 27 novembre 2024 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson

PRÉSENCES :

M. Yvon Rodrigue, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier

Mme Ouiam Clak, conseillère de quartier
Mme Rosalie Davis, conseillère de quartier
M. Frédéric Labelle, conseiller de quartier
Mme Audrey Massicotte, conseillère de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENTS :

Postes vacants (x2)

ASSISTANCE : 12 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Yvon Rodrigue, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Audrey Massicotte, appuyé par Mme Rosalie Davis de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2024-11-01

3- Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 17 septembre 2024

M. Rodrigue effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par M. Frédéric Labelle, appuyé par Mme Rosalie Davis de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2024-11-02

4- Recrutement de conseillers de quartier

Actuellement, deux postes de conseillers de quartier sont toujours à combler.

a) Élection

M. Claude Valcourt signifie son intérêt à devenir conseiller de quartier lors de la rencontre. Ce dernier est nommé comme conseiller de quartier sans opposition pour un mandat de deux ans.



b) Transmission à la Ville : recommandation d'entériner l'élection d'un conseiller de quartier
Il est proposé par Mme Audrey Massicotte, appuyé par Mme Ouiam Clak, de proposer l'élection sans opposition de M. Claude Valcourt en tant que membre pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2024-11-03

5- Rue Giguère à Val-d'Or : La route est terminée et les aménagements faits. Officiellement, d'ici une semaine ou deux, l'Hôtel Boréal Abitibi sera ouvert. Ces appartements s'adressent à des travailleurs de l'extérieur. Cela pourrait libérer des maisons.

6- Commandite d'Hydro-Québec : Hydro-Québec a offert un écran et son projecteur d'une valeur de 3800 \$ pour équiper la Maison du Citoyen. Il y aura la possibilité d'avoir le câble pour faire jouer des émissions pendant qu'une activité se déroule.

7- Information pour l'aménagement du terrain de balle : La première étape consistera à refaire le terrain de balle au complet, pour une valeur de 1,2 M de dollars. Le projet est en marche. La Ville fera des demandes pour avoir des subventions. Il y a un enjeu par rapport au coût du matériel.

L'on répète qu'il serait intéressant d'organiser une formule 5 à 7 pour aller chercher des commanditaires auprès des entreprises de la place.

Certains ont l'impression que les choses ne bougent pas assez vite. Pourtant, le plan d'ensemble a été fait, de même que les calculs.

8- Sujets divers

a) 23 août : 80^e anniversaire, paroisse Dubuisson : Le budget de quartier pourrait servir en partie à financer cette activité.

b) Enseigne de la Maison du citoyen : Les citoyens avaient demandé d'avoir une enseigne lumineuse devant la Maison du citoyen, mais cela ne respecte pas le Plan de conformité d'aménagement de la Ville. De plus, il n'était pas souhaité que les enseignes lumineuses causent des accidents. La Kiéna financera donc un présentoir municipal.

c) Coupe d'arbre : L'Environnement a dirigé une citoyenne vers son conseil de quartier concernant l'interdiction de couper un arbre sur son terrain. La citoyenne remet ses coordonnées à M. Rodrigue à la fin de la rencontre.

d) Site Facebook | Maison du Citoyen : En discussion pour avoir une page Facebook active permettant d'annoncer les activités.

e) Poste de conseiller municipal à Dubuisson disponible : M. Rodrigue annonce qu'il quittera son poste de conseiller municipal à partir de septembre.

f) Déneigement : M. Samuel Bergeron a obtenu le contrat.

9- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 19 février 2025 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson. D'ici là, on peut écrire à yvon.rodrigue@ville.valdor.qc.ca.

10-Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Rosalie Davis, appuyé par Mme Ouiam Clak, de lever la séance. Il est 19 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2024-11-04

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

